

assemblée générale alter ego du 16 juin 2014 -

Rapport d'activité 2013

C'est avec plaisir que nous vous accueillons à la 12ème assemblée générale d'alter ego, association pour la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées.

comme les 2 dernières années, elle se déroule le jour ouvrable le plus proche du 15 juin

le 15 juin étant la Journée mondiale contre la maltraitance des personnes âgées.

notre rencontre d'aujourd'hui se déroule en 3 parties

- **d'abord la partie statutaire**
- **ensuite par une présentation sous le titre:**

informer et sensibiliser à la maltraitance envers les personnes âgées - deux compétences essentielles d'alter ego

- **puis par le partage convivial d'un apéritif préparé par Madame Schilt et Madame Rossel, Membres du Comité.**

Nous passons donc maintenant au point 1 de l'ordre du jour: partie statutaire.

a) Vous avez été destinataire de cette invitation avec l'ordre du jour. Sur le site internet d'alter ego, figure le rapport d'activité 2013.

- **avez-vous des remarques à apporter**
- **est-ce que l'ordre du jour peut être accepté**

b) Rapport d'activité:

En 2013, le Comité a siégé 10 fois en séances plénières auxquelles se sont ajoutées plusieurs séances de coordination.

L'année 2013 a été marquée de faits importants touchant à la stratégie d'alter ego et à son redimensionnement dans son engagement dans l'avenir.

L'année dernière, vous étiez informés qu'alter ego voulait renforcer sa position dans les cantons de Vaud et Genève et se déployer dans les cantons du Valais, Fribourg et Neuchâtel. Comme vous le savez, le canton du Jura a une section autonome qui d'ailleurs est un exemple.

Nos différentes approches auprès de sponsors se sont vues refusées car notre demande de soutien ne concernait pas un projet innovant mais relevait d'une aide financière structurelle.

Le Comité a analysé cette situation et a pris les décisions suivantes:

- **alter ego engage ses forces dans les trois domaines qui font sa compétence, soit,**
 - **l'information scientifique**
 - **l'information à l'adresse d'organisations de proches-aidants**
 - **la formation de professionnels**
- **alter ego s'engage à maintenir sa permanence téléphonique et à offrir des conseils de qualité aux demandes par courriel**
- **alter ego renforce le nombre de ses Membres pour que les cotisations équivalent à ses dépenses de structure qui font d'ailleurs l'objet d'une attention toute particulière.**

Madame Delphine Roulet-Schwab et Madame Robellaz vous informeront des informations et des formations qui ont eu lieu en 2013.

Au niveau de la présence d'alter ego dans les cantons,

- **le canton du Jura déploie ses activités dans le Jura bernois**
- **en Valais, la maltraitance envers les personnes âgées est intégrée dans les travaux de la Commission cantonale de la Prévention de la Santé**

- **dans le canton de Vaud, alter ego siège dans la Commission des plaintes**
- **à Genève, nous avons une nouvelle structure:**
 - **Mme Agnès Mollet que nous vous proposerons comme nouveau Membre du Comité est l'antenne d'alter ego pour tous les cas qui nous sont soumis dans ce canton**
 - **la maltraitance envers les personnes âgées est représentée par le Directeur de Pro Senectute qui siège dans la commission de l'observatoire cantonal de la Violence Domestique**

Des Membres du Comité alter ego assument la permanence téléphonique et je profite de les en remercier.

Nous l'avons servie 48 jeudis sur 52.

32 situations ont été traitées lors de l'entretien téléphonique et nous avons pu transmettre 4 situations à des organes compétents.

Parallèlement aux appels, nous recevons régulièrement des demandes d'aides et de conseils par courriel. Ces situations sont évaluées par des Membres du Comité qui transmettent la réponse à apporter.

Le Comité alter ego

permettez-moi de vous présenter les Membres du Comité et je profite de remercier chacune et chacun pour leur engagement exemplaire.

- **Mme Marlyse Fleury, cheffe de projet de la formation professionnelle CURAVIVA Suisse**
- **M Philippe Lanini, Directeur du CMS de Monthey**
- **Mme Alice Lucke, Infirmière en santé publique et membre de la Commission santé d'Uni3 de Genève**
- **Mme Ginette Rossel, ancienne responsable des finances de La Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile et référente institutionnelle des soins à domicile du Jura**
- **Mme Delphine Roulet Schwab, Professeure à la Haute Ecole de la Santé La Source, Docteure en psychologie**
- **Mme Madeleine Schilt Thonney, membre de l'AVIVO lausannoise, membre du comité de l'ASSUAS-VD, membre de la Commission consultative de politique sanitaire**

Depuis 2012, alter ego n'a pas de Président et ne pense pas pouvoir ce poste pour l'instant.

Une association peut fonctionner en définissant des tâches précises aux Membres du Comité. Les interfaces entre les activités et le Comité sont réglées comme suit:

- **Mme Fleury pour le Centre de Formation**
- **Mme Rossel pour la section du Jura**
- **Mme Schilt pour la Commission des plaintes du Canton de Vaud**
- **Mme Roulet-Schwab pour les relations médias et instituts universitaires**
- **Monsieur Lanini pour le canton du Valais**

Une deuxième raison de ce non-besoin actuel de Président, m'amène à vous parler de la situation de la MAPA en Suisse

Comme vous le savez, alter ego est engagée dans les cantons latins, soit par une présence de personnes, soit par les cours diffusés par le Centre de Formation.

En Suisse allemande, UBA occupe une grande partie du terrain par ses Centres neutres de dépôt de plainte.

L'objectif d'alter ego et de UBA est de couvrir tout le territoire suisse par des moyens et des mesures permettant de lutter contre la maltraitance des personnes âgées.

le 29 août 2013, sur l'initiative d'alter ego et UBA, et sous l'égide de la Croix Rouge Suisse, nous avons réuni à une table ronde tous les Présidents et Directeurs des grandes institutions sociales de notre pays:

- **la CRS**
- **Pro Senectute**
- **Curaviva**
- **Alzheimer**
- **Spitex**

tous ont confirmés

- **être confrontés à la problématique de la MAPA**
- **ont reconnu la compétence d'alter ego et de UBA et souhaitent la continuité dans leurs actions**
- **mais, dans leur stratégie d'entreprise actuelle, n'ont pas intégrés la MAPA.**

Cette position est compréhensible car nous savons tous combien de temps il faut pour une entreprise d'inclure et d'assumer par des moyens concrets un élément nouveau dans sa stratégie.

Avant cette table ronde, nous avons espéré recevoir un soutien financier de ces grands partenaires sociaux pour nous implanter physiquement dans tous nos cantons afin de faire connaître la MAPA et de la combattre par des moyens concrets tels que le réseautage, la production de nos pièces de théâtre en plus des informations et de formations que nous dispensons déjà.

Parallèlement, il faut relever l'énorme chemin qui a été parcouru par les cantons dans la problématique de la MAPA. Le Tessin est certainement en pôle position de mesures prises contre la MAPA.

Les cantons romands se distinguent, par exemple le canton de Vaud et du Jura et l'avancée des cantons de Fribourg et du Valais nous démontrent combien la MAPA est devenue une préoccupation dans nos cantons souverains.

En 2002, alter ego était seule à élever sa voix, aujourd'hui, des organisations cantonales ou privées se préoccupent du problème et nous en sommes très heureux.

Actuellement nous réfléchissons avec UBA aux moyens qui nous permettraient d'atteindre notre objectif:

La MAPA est un sujet national qui concerne tous les cantons et au-delà toutes les institutions.

Autres activités:

alter ego a tenu un stand à la Journée vaudoise des Proche-Aidants ainsi qu'au congrès annuel de Curaviva à Lausanne

Nous avons aussi apporté l'information sur la MAPA auprès d'organisations de Bénévoles de la CR vaudoise

le Groupe Formation a édité un nouveau dépliant pour la présentation de ses cours de sensibilisation et de renforcement

En résumé, l'année 2013 fut une bonne année. Comme vous l'entendrez par les rapports suivants, alter ego fut présente dans de grands événements et nous avons le sentiment que nous avons servi notre cause de prévention contre la MAPA au plus proche possible de nos capacités personnelles et matérielles.

Parler de la MAPA est un devoir citoyen et je vous remercie de votre soutien à l'association alter ego.

Contribuer à créer une société où les plus vulnérables sont protégés relève de notre responsabilité collective

je vous remercie de votre attention